

À qui s'adresse le projet?

- Jeunes adultes âgés entre 18-30 ans
- À risque d'itinérance ou vivant dans la rue
- Présentant un problème de toxicomanie et un trouble de santé mental sévères émergents et n'ayant pas eu accès au traitement approprié pour la comorbidité.

Accès Aux services

Vous pouvez nous joindre dès que possible au:

514-890-8000

Poste: 27087

Le premier contact peut avoir lieu:

- Dans les organismes fréquentés par le jeune.
- Dans nos bureaux situés à l'hôpital Notre-Dame et à l'hôpital Saint-Luc.

Le jeune peut venir seul ou accompagné des intervenants avec qui il a développé un lien de confiance.



ÉqIIP SOL

Équipe d'intervention intensive de proximité
De la clinique JAP et de l'Unité de psychiatrie des
toxicomanies



Affilié à la clinique des Jeunes Adultes
Psychotiques (JAP) de l'hôpital Notre-Dame et
l'Unité de Psychiatrie des Toxicomanies de
l'hôpital Saint-Luc (UPT).



CENTRE HOSPITALIER DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Téléphone : 514-890-8000
poste : 27087
Télécopieur : 514-412-7236

Mise en Contexte du projet

Trop souvent, une période d'itinérance associée à la toxicomanie peut avoir un impact dévastateur sur l'avenir du jeune: l'usage extensif de drogue, le stress associé au style de vie itinérant et les traumatismes qui peuvent être vécus augmentent la vulnérabilité à développer des problèmes sérieux de santé mentale. À l'inverse, la désorganisation liée à des problèmes psychiatriques sévères en comorbidité avec la toxicomanie mène trop souvent à l'itinérance.

Ces jeunes, difficiles à rejoindre, ne reçoivent souvent pas les soins nécessaires à temps et vivent les pires conséquences de ces problèmes de santé physique et mentale. L'objectif principal de ce projet est de redonner à ces jeunes leur avenir. Le projet souhaite offrir à ceux souffrant de troubles de santé mentale sévères et de toxicomanie comorbides un chemin de sortie de l'itinérance, en combinant dans le cadre d'une approche intensive et intégrée au sein d'une même équipe de proximité, les services médicaux, sociaux, l'hébergement et le retour à la vie productive.

Cette équipe de proximité viendra prêter main forte aux équipes de la clinique des Jeunes adultes Psychotiques (JAP) et l'Unité de psychiatrie des toxicomanies (UPT) du CHUM afin de pouvoir offrir des services de proximité de façon plus intensive à cette clientèle.

Mission

- Promouvoir la détection précoce des problèmes de toxicomanie et de santé mentale sévère comorbides chez les jeunes itinérants.
- Réduire les délais entre le début des problèmes de santé mentale / toxicomanie et l'accès au traitement adapté.
- Offrir un traitement dans le milieu de vie du jeune basé sur la collaboration avec les organismes partenaires.
- Diminuer les complications physiques, psychologiques et sociales liées à la comorbidité psychiatrique-toxicomanie et l'itinérance.

Objectifs

- Améliorer l'accessibilité des services de traitement de la toxicomanie, psychiatriques, de réadaptation, et de réinsertion sociale offerts aux jeunes de la rue souffrant de toxicomanie et de troubles de santé mentale sévères.
- Améliorer la continuité des services offerts aux jeunes de la rue en collaboration avec les organismes communautaires qui interviennent auprès d'eux.
- Stabiliser la situation des individus sur le plan de la santé mentale et physique, de l'hébergement et de la consommation.

Services Offerts

Évaluation :

Un premier contact sera établi lors des 24 heures (jours ouvrables) suivant la demande afin de déterminer si la personne peut bénéficier des services offerts par le projet, ou pour aider à l'orienter vers les services appropriés.

Une évaluation plus approfondie par un psychiatre et des professionnels en intervention psychosociale peut avoir lieu si nécessaire, afin de déterminer les besoins de la personne et l'orienter vers le traitement approprié.

Traitement:

Le projet vise à faire le pont entre les services offerts dans la communauté et les traitements médicaux et psychosociaux spécifiques à la clientèle ciblée. Le traitement priorise les interventions dans le milieu de vie. Les suivis conjoints avec les intervenants déjà impliqués avec le jeune sont donc prioritaires.

Les interventions visent le développement de l'autonomie sur les plans vocationnel (emploi /études),social (développement du réseau social, intégration des ressources communautaires répondant à leurs besoins) et psychologique (meilleure connaissance de leurs problèmes de santé et de l'impact de la toxicomanie sur celle-ci) .

Après l'évaluation, il y aura suggestions et orientation vers un traitement de la clinique JAP, de l'UPT ou d'autres ressources qui seront offertes au jeune dans le but de stabiliser les symptômes psychiatriques et/ou les troubles engendrés par la toxicomanie et l'itinérance.

